

COMPOSITION DE SCIENCES SOCIALES

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Sarah ABDELNOUR, Jennifer BIDE, Rémy CAVENG, Paul-Antoine CHEVALIER,
Patrick COTELETTE, Julien DUVAL, Abir KREFA, Isabelle LIEBEAUX,
Séverine MENGUY, Alexandra ROULET.**

Coefficient :3 ; durée : 6 heures

Sujet : Disparités spatiales et inégalités socio-économiques

Considérations générales

Dans l'ensemble, les candidats ont compris les résultats présentés et ont été capables de les intégrer dans leur raisonnement. Comme l'an passé, le jury se réjouit de la diminution significative du nombre de copies blanches ou inachevées. Le sujet comprenait deux documents faisant appel à des méthodes statistiques complexes (les documents 2 et 6) et il est réconfortant de constater que la complexité des documents n'a pas arrêté les candidats. En revanche, le jury souligne que les candidats, dans leur très grande majorité, analysent trop superficiellement les termes du sujet, ce qui engendre des problématiques peu pertinentes et des plans maladroits. Ce manque d'analyse explique le grand nombre de copies atteignant difficilement la moyenne.

Analyse des termes du sujet

L'analyse des termes du sujet reste le grand écueil sur lequel a buté l'immense majorité des copies. Peu de candidats ont cherché à distinguer la disparité et l'inégalité ou l'inégalité et l'injustice. Rares sont ceux qui ont fait la distinction entre différents types d'inégalités, comme l'inégalité des chances et l'inégalité des situations; beaucoup se sont contentés d'une simple présentation d'inégalités économiques et d'inégalités sociales. Ces questionnements analytiques auraient sans doute permis à de nombreux candidats de redéfinir la relation entre les termes du sujet et de construire une problématique et un plan plus intéressants. La notion de mobilité géographique, qui semble être importante pour comprendre la relation entre les disparités spatiales et les inégalités socio-économiques a été relativement peu mobilisée. La notion de ségrégation a été souvent évoquée par les candidats mais son importance pour articuler les termes du sujet n'a pas toujours été comprise. C'est pourtant une notion clé pour comprendre

comment des inégalités socio-économiques peuvent s'inscrire dans l'espace. Enfin, le fait que le découpage de l'espace est lui-même socialement défini a rarement été interrogé.

En un sens, les candidats ont tendance à considérer les termes du sujet comme des variables statistiques figées plutôt que comme des notions à définir. Comme en statistiques, ils se demandent si les termes du sujet sont « corrélés » et si l'un est la « cause » de l'autre au lieu de réfléchir aux différentes acceptions possibles des termes du sujet et d'envisager d'autres relations qu'une relation purement causale.

Sciences sociales et politique

Le jury constate tout d'abord que de nombreux candidats oublient qu'il s'agit d'une épreuve de sciences sociales. Si un sujet est connoté comme « sociologique » parce qu'il évoque les "inégalités", il est important de rappeler que, pour obtenir confortablement plus que la moyenne, une copie se doit d'employer des références maîtrisées dans les deux matières principales que sont l'économie et la sociologie. À ce titre, on s'étonne que de nombreux candidats cantonnent l'économie aux revenus et aux patrimoines alors qu'il s'agit d'abord d'un point de vue scientifique sur le monde social. Le jury ne peut que valoriser les rares copies réalisant des raisonnements microéconomiques ou macroéconomiques complets.

Le jury constate aussi que de nombreux candidats oublient de réfléchir aux causes profondes des phénomènes et se concentrent sur la recherche de politiques publiques efficaces pour remédier à certains « problèmes ». Si les sciences sociales peuvent être utiles aux pouvoirs publics pour mener des politiques raisonnables, elles doivent d'abord se donner pour objectif de comprendre les phénomènes qu'elles étudient.

De nombreuses copies comportent des jugements de valeur et des partis pris politiques. Certains candidats considèrent qu'il « faut » lutter contre les inégalités socio-économiques ou les disparités spatiales (exemple : « Or, les disparités spatiales peuvent vite engendrer certains esprits communautaristes dangereux. »). Il est important de rappeler aux candidats que la dissertation ne saurait être au service d'un discours politique.

Choix des références

Le jury félicite les candidats pour leur bonne connaissance de la sociologie urbaine contemporaine. Ainsi les travaux de Didier Lapeyronnie (*Ghetto urbain*), Nicolas Renahy (*Les Gars du coin*), David Lepoutre (*Cœur de banlieue*) et les ouvrages de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont été très régulièrement mobilisés par les candidats.

La sociologie urbaine américaine (en particulier les sociologues de « l'école de Chicago » comme Robert Park, Ernest Burgess ou Louis Wirth) a été relativement peu mobilisée par les candidats. Si le jury se réjouit que les candidats mobilisent des références récentes, il tient à rappeler que la connaissance des auteurs classiques est un prérequis indispensable.

La référence à l'ouvrage de Norbert Elias et John Scotson *Logiques de l'exclusion* a été particulièrement appréciée quand elle était mobilisée. Elle constitue un exemple intéressant d'une situation dans laquelle les inégalités sociales se créent à partir de la seule position dans l'espace des individus.

Au-delà des références, la connaissance - et l'utilisation adéquate - de notions sociologiques pertinentes par rapport au sujet (notions d'entre-soi, de ségrégation, de mixité sociale, phénomène des *gated communities* ou une notion comme celle d'« espace social » qu'un certain nombre de candidats ont mobilisée) contribue à la qualité des développements.

Rédaction

Accroche

Le jury apprécie la diversité des accroches choisies par les candidats. On a ainsi pu lire des références à l'*Utopie* de Thomas More, à *Metropolis* de Fritz Lang aussi bien que des références plus classiques mais souvent bien choisies à des œuvres d'Émile Zola ou d'Honoré de Balzac. Les ouvertures sur l'ouvrage *Paris et le désert français* étaient également pertinentes.

Définition des termes du sujet

La définition des termes du sujet est un exercice délicat. Il importe de ne pas être trop restrictif dans la définition des termes. Par exemple, certains candidats ont de manière péremptoire défini les inégalités comme des injustices (exemple : « Les inégalités portent un jugement, elles sont considérées comme un problème de société, nuisibles, injustes») ce qui est d'autant plus problématique que de nombreux auteurs, dont John Rawls, cherchent à distinguer les inégalités justes des inégalités injustes.

Problématique et plan

De nombreux candidats ont proposé le plan dit de « l'œuf ou la poule » en consacrant une première partie à l'effet des disparités spatiales sur les inégalités et une deuxième partie à l'effet des inégalités sur les disparités spatiales; ce type de plan comportait souvent une troisième partie sur l'intervention de l'État (exemple : « Afin d'y voir un peu plus clair, il pourrait être intéressant de nous demander dans quelle mesure les disparités spatiales peuvent être un facteur d'inégalités

socio-économiques et, à l'inverse, si l'on ne peut pas envisager que les inégalités socio-économiques participent également à l'apparition de disparités spatiales importantes ; en un mot, de nous interroger sur les relations mutuelles qui unissent ces deux phénomènes, et sur leur rôle relatif dans l'émergence de l'autre. »). Ce plan n'était pas très satisfaisant. Si on comprend bien que les disparités spatiales peuvent avoir un « effet » sur les inégalités, il est plus difficile de concevoir que les inégalités aient un « effet » sur les disparités spatiales. En outre, les disparités spatiales peuvent être envisagées comme une dimension particulière des inégalités socio-économiques, plutôt que comme un phénomène distinct. Une variation plus intéressante du plan dit de « l'œuf et la poule » consistait à envisager dans une seconde partie comment l'espace est lui-même défini en fonction des inégalités sociales.

La grande majorité des candidats ne propose finalement pas de véritable problématique et se contente d'une proposition extrêmement vague consistant à s'interroger sur la relation entre les disparités spatiales et les inégalités socio-économiques. Par exemple, un candidat a proposé la problématique suivante « Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il existe un lien entre l'existence des disparités spatiales et celle des inégalités socio-économiques ». Dans cette proposition, la question posée, l'existence d'un lien entre deux notions, est trop vague pour être intéressante. De la même manière, un candidat a proposé cette problématique : « Ainsi nous pourrions plus généralement nous demander dans quelle mesure disparités spatiales et inégalités socio-économiques sont au cœur d'un processus d'auto-renforcement et d'interdépendances, et ce aux différentes échelles du territoire français ». Dans ce cas, la relation entre les deux notions, qualifiée de « processus d'auto-renforcement et d'interdépendances » est aussi beaucoup trop vague pour que la problématique soit intéressante.

En revanche, la problématique devient plus intéressante lorsque le candidat qualifie de manière précise la nature possible de la relation entre les deux notions. Par exemple, un candidat a proposé la problématique suivante : « Dans quelle mesure les inégalités socio-économiques entretiennent-elles un rapport dual et complexe avec les disparités spatiales, à la fois comme leur reflet, mais également comme leur matrice ? ». Cette problématique n'est pas parfaite mais a le mérite de proposer deux relations possibles entre les termes du sujet en suggérant que les disparités spatiales peuvent être le « reflet » des inégalités socio-économiques ou au contraire leur « matrice ».

Documents

Si les candidats ont généralement cherché à mobiliser l'ensemble des documents, le jury rappelle que ces derniers ne servent que d'illustrations à des raisonnements de sciences sociales. Le lien des documents à des théories précises doit être pleinement explicite.

Document 2

Le document 2 présentait les résultats d'une décomposition de Blinder-Oaxaca. Malgré la complexité statistique sous-jacente, la grande majorité des candidats a été capable de comprendre les résultats présentés et de les intégrer à son raisonnement.

Document 3

La notion d'externalité positive aurait dû sembler évidente aux candidats. De même, le paragraphe 2 appelait largement l'évocation de la notion de rendements d'échelles. Quelques copies ont de façon très féconde établi un lien entre le paragraphe 3 et les théories du « job search ».

Il était bienvenu de relier le document 3 à des exemples concrets. Certains ont pensé aux bassins miniers du Nord de la France et d'autres à la Silicon Valley.

Le lien entre le document 3 qui décrit les forces de concentration et le document 4 qui décrit les conséquences de cette concentration spatiale n'a pas toujours été bien vu.

Document 4

La notion de rente était au centre du document 4 dans lequel elle était même définie. Trop rares ont été les copies qui ont évoqué l'analyse de la rente différentielle de la terre par Ricardo alors que cela permettait d'enrichir la réflexion, en soulignant les similitudes et les contrastes avec la rente urbaine décrite dans le document. De même, une explication simple du fonctionnement du marché du logement permettait de comprendre le lien entre hausse des prix, rigidité de l'offre et accroissement de la demande.

Certains candidats ont vu un lien pertinent avec l'ouvrage de Thomas Piketty *Le Capital au XXIème siècle*.

Des candidats ont rapproché le texte de la situation immobilière contemporaine, ce qui est pertinent sous certains rapports (il fallait prendre garde cependant à ne pas prendre Halbwachs pour un contemporain commentant la situation présente, ce qui est arrivé dans quelques copies).

Document 5

Le document 5 est un document purement descriptif. Les candidats l'ont souvent interprété de manière causale en supposant que les différences de réussite entre les jeunes issus de ZUS et les

autres jeunes sont causées par la ZUS plutôt que par d'autres variables. Il semble que les candidats ne perçoivent pas la différence entre une analyse descriptive comme celle qui est présentée dans le document 5 et les résultats de l'estimation d'un modèle économétrique cherchant à identifier des relations causales comme ce qui est présenté dans le document 6.

Document 6

Dans le document 6, la plupart des candidats ont commenté le fait que la probabilité de déménager diminue avec la proportion d'immigrés de la même origine dans la commune. En revanche, peu de candidats ont souligné que la proportion d'immigrés n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la mobilité des individus nés en France.

De nombreux candidats ont vu un lien entre ce document et les analyses de Thomas Schelling sur la ségrégation et ont également fait le lien avec *Le Ghetto français* d'Éric Maurin.

Il est toutefois dommage que les interprétations aient très souvent été formulées en termes de choix des individus, et qu'elles n'aient que peu pris en compte les contraintes sous-jacentes.

Style

Références à la complexité du sujet

Certains candidats agrémentent leur dissertation de considérations sur la complexité du problème (exemple « En somme, le problème est particulièrement complexe »). Ce genre de considération est généralement inutile.

Références au dossier documentaire et au sujet

Il est souvent maladroit de mentionner explicitement le dossier documentaire ou le sujet au cours de la dissertation (exemple : « L'enjeu du sujet repose donc dans cette relation dialectique entre les inégalités et les disparités spatiales. »).

Il est encore plus mal venu de critiquer le dossier documentaire au cours de la dissertation comme ce candidat qui conclut sa dissertation de la manière suivante : « La carence principale de ce dossier et de ses données reste le fait qu'il ne s'intéresse qu'aux flux de revenus lorsqu'il tente d'estimer ces inégalités-là ». Ce commentaire est d'autant moins pertinent que le dossier documentaire n'a pas vocation à représenter tous les aspects du sujet et que c'est au candidat de mobiliser ses connaissances pour couvrir les éléments du sujet qui ne figurent pas explicitement dans le dossier.

Faux suspense

La dissertation n'est pas un roman policier. Créer un faux suspense en terminant une partie par une question est rarement une bonne solution (exemple : « Cette spirale s'auto-entretient dans la durée. Est-il possible de l'enrayer ? »)

Citation des documents

Lorsqu'on introduit un document, il est préférable de le nommer en utilisant son titre et son auteur plutôt que son numéro dans le dossier documentaire (mauvais exemple : « Le document 2 illustre ainsi les disparités entre les aires urbaines, périurbaines et rurales.»)

Introduction et conclusion

Les candidats font généralement attention à leur introduction. Mais il faut également penser à soigner un minimum la conclusion. Elle ne doit pas être une « formalité » expédiée en quelques lignes rapides, mais doit résumer et conclure la discussion. Elle doit également, idéalement, permettre d'élargir le débat et la discussion.

Argumentation

Il faut rappeler l'importance de l'argumentation, largement négligée par de nombreux candidats. Une copie doit énoncer clairement des éléments de réponse au sujet, et ne doit constituer ni un catalogue de théories, ni un catalogue de documents.